

Discours Bernard Villaret

Président CCI du Cantal – 8 janvier 2018

Madame le Préfet,

Monsieur le secrétaire général de la Préfecture,

Messieurs les députés

Madame et Messieurs les Sénateurs

Monsieur le Président du Conseil Régional

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Messieurs les Présidents de Communauté d'agglomération

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les directeurs,

Monsieur le Président et le Vice-Président de la CCI du Puy de Dôme

Mesdames et messieurs les chefs d'entreprises,

Mesdames et messieurs, chers amis,

Je tiens tout d'abord à remercier le Président de l'Ecole Française de Boulangerie et de Pâtisserie, Christian Vabret pour avoir mis cette salle à la disposition des

Chambres Consulaire à l'occasion des vœux aux entreprises.

J'en profite pour saluer la création de cette nouvelle formation d'excellence en cuisine labellisée Bocuse qui au-delà de la qualité qui va y être délivrée, illustre bien les synergies qui peuvent se créer entre des centres de formation de l'ancienne Région Auvergne et d'autres en Rhône-Alpes.

A partir de cet exemple je formerai comme premier vœux pour 2018 qu'à l'image de ce beau rapprochement entre EFBPA et l'Institut Paul Bocuse, de nouveaux partenariats et des synergies fortes se nouent entre nos entreprises départementales et celles de la Nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Je parle bien de partenariats car le tissu économique du Cantal est composé de belles pépites, comme celles que nous avons mises en avant lors des Trophées des Entreprises que nous avons organisé avec La Montagne en partenariat avec le Conseil Régional, La CABA, le Crédit Agricole, Orange et CER France.

Une manifestation que nous espérons renouvelée en 2018, si le contexte fiscal des CCI le permet.

Ce sera la transition vers mon second vœu qui est de pouvoir conserver, malgré les baisses importantes de recette fiscale qui nous sont annoncées dans le projet de loi de finances 2018, une capacité financière nous permettant d'assumer nos missions régaliennes et celles complémentaires comme la participation au déficit de la ligne aérienne, outil indispensable de désenclavement économique pour l'Ouest Cantal.

Cette perte de recette, qui peut être supportée avec plus ou moins de conséquences par quelques chambres, devient intolérable pour les chambres à faible poids économique, qualifiées d'hyper rurale comme la nôtre. Sans mesures compensatoires il en va de notre existence et du service donné aux entreprises, TPE artisanales, commerciales ou de services réparties sur notre département qui réclament, toutes proportions gardées, plus d'accompagnement que les groupes ou filiales qui constituent une grosse partie du tissu économique des Métropoles sur un territoire restreint.

Il s'agit là d'une question d'aménagement du territoire et d'égalité de traitement de nos entreprises qui doivent pouvoir disposer dans le Cantal du même service que partout ailleurs.

Je tiens à saluer l'attention que nous ont témoigné dans ce dossier Monsieur le Ministre de la cohésion territoriale, Madame le Préfet et ses services, les parlementaires, députés et sénateurs, Messieurs les Présidents d'Agglomération et des Communautés de Communes afin de demander plus de péréquation dans la répartition de la recette fiscale.

Cela m'amène à formuler mon troisième vœu, qui est d'amplifier les partenariats dans une période où l'ensemble des établissements publics et des collectivités sont soumis à des contraintes budgétaires. Fort des services de notre chambre, complétés par ceux des CCI de l'ex-Auvergne élargis le cas échéant à l'ensemble de la Région AURA nous pourrions contractualiser avec les collectivités territoriales pour leur offrir un service de proximité sur les montages de dossiers. Il en est de même pour l'Antenne de l'Agence Régionale à qui notre CCI pourra apporter toute son expertise.

Je souhaite que, tout naturellement dans cet esprit de partage de compétences, nous puissions trouver les modalités pour amplifier la coopération et pourquoi pas la mutualisation de certaines tâches avec nos amis des Métiers qui sont eux aussi dans une situation budgétaire

compliquée, et pourquoi ne pas le faire sur certains points avec la Chambre d'Agriculture. Cela ne devrait pas être difficile le travail étant commencé dans le cadre de l'Inter consulaire, je pense que le temps est venu d'aller plus loin ; surtout dans un département comme le nôtre, dont le tissu économique est composé de TPE et PME dans lesquelles l'humain prend le pas sur la stricte gestion capitaliste et où le secteur de l'industrie agro-alimentaire avec ses déclinaisons artisanales et industrielles occupe une place importante et se trouve directement relié à la production agricole locale qui contribue au maintien du commerce de proximité en zone rurale ; commerce de proximité pour lequel nous devons avoir une attention toute particulière en 2018 notamment pour les cœurs de ville et les bourg-centres.

Mon dernier vœu pour 2018 sera de mettre en place les conditions du développement et de la création d'entreprises dans le secteur de production industrielle.

Pour cela je ne reviendrai pas sur les moyens de communication routiers, ferroviaires et aériens dont nous avons beaucoup parlé cette année avec les assises de la mobilité et qui devraient déboucher sur des actions concrètes, je ferai simplement une remarque sur

l'entretien en période hivernale dont on ne peut se satisfaire en l'état.

Nous devons continuer à nous mobiliser, et là je rejoins à nouveau Christian, pour obtenir un statut différencié pour notre département afin de le rendre, notamment du point de vue fiscal, plus attractif que d'autres territoires situés eux aussi en zone de revitalisation rurale mais dans la proche couronne des métropoles avec d'autres avantages.

Nous devons également, en partenariat avec les collectivités locales, continuer à travailler sur la Gestion Prévisionnelles des emplois et des compétences afin d'identifier les besoins en terme d'emploi à court et à moyen terme et renouveler si besoin les opérations collectives comme nous venons de le faire avec Pôle Emploi et les collectivités territoriales afin de sensibiliser les personnes en recherche d'emploi aux opportunités qui leurs sont offertes dans le Cantal.

Enfin, avant de conclure je vous rappelle que nous sommes en période de collecte de taxe d'apprentissage et que les 3 chambres sont regroupées comme collecteur à l'OCTA CCIR.

Alors n'oubliez de verser cette taxe, dans l'intérêt de vos centres d'apprentissage et de vos apprentis. Il s'agit là encore d'un enjeu fort pour notre département.

Voilà, Mesdames et Messieurs quelques vœux que je propose à votre réflexion pour 2018, quelques vœux pour vos entreprises, quelques vœux pour le développement de la richesse et de l'emploi dans le département.

Je vous souhaite, ainsi qu'à votre famille, à vos collaborateurs et à tous ceux qui vous sont chers une très bonne et très belle année 2018